



cap
Centre
de l'activité
physique

cégep
de Sherbrooke

Classe *découverte* scolaire

CLASSE DÉCOUVERTE

Une **classe découverte** au Centre de l'activité physique du Cégep de Sherbrooke c'est la sortie éducative et sportive par excellence pour une activité récompense ou une sortie de fin d'année pour votre groupe d'élèves dynamiques et énergiques!

À qui s'adressent les classes découvertes?

Nos programmes d'activités sont spécialement conçus pour les élèves d'âge préscolaire jusqu'à la 6^e année. Que ce soit pour un ou plusieurs groupes ou pour un niveau, nous accueillons des groupes pouvant aller jusqu'à 125 participants provenant de maximum deux écoles différentes.

Nos programmes sont disponibles et adaptés pour les services de garde, les centres de la petite enfance, les garderies en milieu familial.

Encadrement et animation

Pour faire de votre classe découverte une expérience inoubliable, enrichissante et à la hauteur de vos attentes, nous misons sur une équipe d'animateurs jeunes, dynamiques et qualifiés. Nos intervenants s'assurent que les activités se déroulent de façon sécuritaire dans un esprit d'apprentissage et de coopération.

DISPONIBILITÉ ET RÉSERVATION

Périodes	Disponibilités	Date limite d'annulation
Hiver 2023	10 au 13 janvier 2023	11 novembre 2022
Printemps 2023	25 mai au 23 juin 2023	10 mars 2023

Information et réservation :

Toute réservation doit être soumise **en ligne** à l'aide du formulaire électronique ci-dessous. Pour le choix des dates, la priorité sera établie selon la date de réception des demandes. *La confirmation de votre séjour sera transmise dans les 15 jours suivant la réception de votre demande écrite.*

La facture sera acheminée par courriel dans les jours suivant votre visite. La facturation est faite en fonction du nombre d'élèves prévu au moment de la réservation. Il est possible de modifier le nombre total d'élèves par écrit jusqu'à 48 heures avant la date de la réservation. Après ce délai, le CAP facture le nombre prévu en plus les élèves additionnels. **Toute annulation après la date limite implique la facturation prévue à la réservation.**

Pour de l'information complémentaire ou pour valider des disponibilités, communiquez avec nous par téléphone au 819-564-6350, poste 5345

→ RÉSERVEZ VOTRE SÉJOUR ICI ←

Début des inscriptions le 6 septembre 2022 à 9h00

TARIFS

Nos tarifs demeurent accessibles, compétitifs et sans aucun compromis sur la qualité. Ils incluent les taxes et tiennent compte du nombre de participants.

Nombre de participants	Journée (6 heures)	1/2 journée (3 heures)
12 et moins	250 \$/groupe	180 \$/groupe
13 à 20	300 \$/groupe	240 \$/groupe
21 à 40	17 \$/élève	14 \$/élève
41 à 80	15 \$/élève	12 \$/élève
81 et plus	14 \$/élève	12 \$/élève

LISTE DES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS	ÂGES
ACTIVITÉS POUR TOUS	
Pili-polo	5-6 ans
Ballon géant	5-8 ans
Parachute	5-8 ans
Jeux coopératifs	5 ans et +
Trampoline	5 ans et +
Initiation arts martiaux	5 ans et +
Course à obstacles	7 ans et +
Escalade (plusieurs nouvelles voies)	7 ans et +

ACTIVITÉS	ÂGES
SPORTS POUR TOUS	
Soccer *	7 ans et +
Hockey cosom	7 ans et +
Basketball *	10 ans et +
Tchoukball	10 ans et +
Volleyball *	10 ans et +
Ultimate frisbee	10 ans et +
Kin-ball	10 ans et +
ACTIVITÉS AQUATIQUES	
Bain libre	3 ans et +
Waterpolo	9 ans et +
Aquabootcamp ** ***	10 ans et +

- La disponibilité de certaines activités peut varier.
- Le CAP détermine l'ordre des activités en fonction de l'horaire général du centre sportif.

* Ces activités peuvent être offertes sous forme de match, de mini tournoi, de clinique d'initiation ou de perfectionnement.

** Cette activité nécessite des habilités en natation. Ex. : être capable de nager sous l'eau.

*** Spécialement conçu et encadré par notre équipe de moniteurs de natation et de sauveteurs, l'aquabootcamp consiste à réaliser en équipe différentes épreuves aquatiques.

HORAIRE (exemple)

ÉCOLE PRIMAIRE/1 journée (3 groupes de 3^e année)

HEURE	Groupe A/18 élèves 3 ^e année	Groupe B/19 élèves 3 ^e année	Groupe C/17 élèves 3 ^e année
8h45	Accueil		
9h à 9h50	Escalade	Course à obstacles	Initiation arts martiaux
10h à 10h50	Initiation arts martiaux	Escalade	Course à obstacles
11h à 11h50	Trampoline	Initiation arts martiaux	Escalade
12h à 12h50	Dîner		
13h à 13h50	Course à obstacles	Trampoline	Jeux coopératifs
14h à 14h50	Jeux coopératifs	Soccer	Trampoline
15h	Départ		

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Le responsable du groupe est celui avec qui le personnel du CAP communique pour toute question relative au séjour du groupe (horaire, activités, etc.).
- La présence des professeurs ou des accompagnateurs est requise en tout temps durant la journée.
- Le CAP détermine l'ordre des activités et se réserve le droit d'effectuer des changements d'horaire en cas de force majeure.
- Tous les groupes (**max. 20 enfants par groupe**) doivent être formés **avant** l'arrivée au CAP.
- Le personnel du CAP n'est pas responsable de la supervision du groupe durant la période du dîner.
- Pour le dîner, les élèves apportent leur repas. Des fours micro-ondes sont disponibles au besoin.
- Code vestimentaire : Espadrilles, t-shirt et culotte courte. Maillot et bonnet de bain obligatoire en piscine.
- Les autobus doivent se garer dans le stationnement K du CAP, et ce, sans frais. Des vignettes de stationnement sont disponibles pour le covoiturage au coût de 5 \$ chacune (taxes incluses). Le nombre de vignettes doit être signifié au CAP au moment de la réservation et sera ajouté à la facture.
- L'école doit informer le Cégep préalablement à la visite, si ce groupe comprend un élève vivant à un handicap, une maladie, une limitation physique, intellectuelle ou psychologique et doit fournir au moniteur du groupe, un bilan de santé incluant les contraintes de l'enfant vis-à-vis des activités. Si requis l'accompagnateur de l'élève doit être présent durant l'activité, dans le but de fournir un service approprié et de qualité.
- En cas d'urgence, lorsque le transport à l'hôpital par ambulance est requis, les frais sont imputables aux parents. L'accord du parent ou du professeur responsable sera requis à moins d'un avis de la personne dispensant les premiers soins, l'urgence l'oblige à procéder sans délai. La définition de l'urgence est à la discrétion et au jugement de cette personne.